

Le chantier de l'église va bientôt commencer



TRAVAUX. Le Conseil municipal de Digny veut poursuivre les projets amorcés en 2021.

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de la maire de la commune, Christelle Lorin.

1 Réseau d'eau potable. Des travaux sont prévus de la rue Jean-Moulin au Tronchet Cordel, en raison des fuites répétées dues à l'âge des canalisations et parce qu'une partie passe en domaine privé. Coût total de l'opération : 270.000 €.

2 Aménagements sur

le parking Natup. Une demande a été déposée pour installer une borne électrique double sur le nouveau parking Natup, rue du Maréchal-Leclerc, une fois que le plan d'aménagement sera définitif. Une étude va également être menée sur un complément d'éclairage public à Energie Eure-et-Loir.

3 Réhabilitation de l'église. Le Conseil municipal a autorisé la maire, Christelle Lorin, à lancer des consultations pour diverses

prestations : repérage de l'amiante et du plomb, étude du sol pour installer les échafaudages. Pour rappel, des travaux sont prévus pour réhabiliter l'église de Digny pour un montant de 800.000 €. Les travaux s'effectueront en deux tranches.

Le Conseil municipal a également autorisé la maire à signer une convention avec la Fondation du patrimoine.

4 Développer l'éco-refuge. D'une superficie d'un

hectare, l'éco-refuge de Virginie et Olivier Delaby souhaite se faire connaître davantage. Un questionnaire sera distribué afin de cibler les attentes des Dignyçois. Pour rappel, le couple avait acheté une ferme à Digny, au lieu-dit Les Chaises, en juin dernier. Leur projet : vivre en harmonie avec leurs convictions tournées vers le développement durable.

5 Sépultures de résistants. Le Cedrel (Centre d'études et de documentation sur la Résistance en Eure-et-Loir) a sollicité une demande de subventions pour la restauration de sépultures de résistants fusillés, dans la commune de Morvilliers. Le Conseil municipal n'a pas souhaité y donner suite. ■

INFO PLUS

Effectifs scolaires. Cette année, Digny compte 86 élèves dont 25 en maternelle et 61 en primaire, soit une moyenne par classe en maternelle de 25 élèves, et entre 20 et 21 élèves en primaire.